

Démarche	: Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certification Qualiopi
Organisme	: Délégation à la sécurité routière

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

A partir de cette démarche, il est possible de réaliser plusieurs procédures concernant le label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" instauré par l'arrêté du 26 février 2018 modifié relatif à ce label (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036658564/2025-01-06/>)

Voici les options disponibles :

- Première demande de label seul
- Première demande de label seul et certification Qualiopi
- Renouvellement de label seul
- Renouvellement de label seul et certification Qualiopi
- Audit de surveillance label seul
- Audit de surveillance label seul et certification Qualiopi
- Première demande d'équivalence au label
- Renouvellement d'équivalence au label

Présentation

L'arrêté du 26 février 2018 modifié a créé le label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » et reconnu ses équivalences.

Ce label, basé sur une démarche volontaire et gratuite, vise à répondre à plusieurs objectifs :

Pour le consommateur

Il garantit une information transparente, permettant de choisir une école ou une association en toute confiance.

Pour les écoles et associations

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certificat
Il met en avant la qualité des formations proposées et contribue à former des conducteurs responsables.

Avantages du label

Accès à des prestations spécifiques comme le dispositif du permis à 1 € par jour, les formations B96, levée du code restrictif 78, ou encore la formation post-permis conducteurs novices.

Possibilité d'obtenir la certification Qualiopi sous certaines conditions.

Les démarches de labellisation, qu'il s'agisse d'une première demande, d'un renouvellement ou d'un audit de surveillance, se réalisent entièremment en ligne.

Les pièces nécessaires aux différentes procédures relatives au label, ses équivalences et le cas échéant, à la certification Qualiopi sont disponibles à ce lien :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036658564/>

Renseignements concernant l'objet de la démarche

Quel est l'objet de votre démarche ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Une première demande
- Un renouvellement
- Un audit de surveillance

Demandez-vous :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Le label seul
- Le label et la certification Qualiopi
- Une équivalence au label

Renouvelez-vous :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Le label seul
- Le label et la certification Qualiopi
- Une équivalence au label

Êtes-vous titulaire :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Du label seul
- Du label et de la certification Qualiopi

Renseignements concernant le demandeur (titulaire de l'agrément)

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certificat préfectoral

Nom(s) de naissance

Nom(s) d'usage

Prénom(s)

Renseignements concernant l'établissement agréé

Votre établissement est :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière
- Une association s'appuyant sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle

Lieu d'implantation de l'école de conduite

Merci d'indiquer le département d'implantation de votre établissement

Nom de la raison sociale

Nom de l'enseigne

Numéro de l'agrément

Indiquez le numéro d'agrément de l'établissement pour lequel vous réalisez votre démarche

Adresse de l'établissement concerné par la démarche

Numéro de téléphone

Nombre de formateur(s) :

Indiquez le nombre de formateur(s) qui réalise(nt) les formations dispensées au sein de votre établissement

Formation(s) dispensée(s) au sein de l'établissement

Indiquez toutes les formations dispensées au sein de votre établissement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Catégorie B / B1 / AM-Quadri léger
-

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certifica

- Catégorie A1
- Catégorie A2
- Catégorie A
- Groupe lourd

Formation(s) dispensée(s) au sein de l'établissement

Indiquez toutes les formations dispensées au sein de votre établissement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Catégorie B / B1 / AM-Quadri léger
- Catégorie AM cyclo
- Catégorie A1
- Catégorie A2
- Catégorie A
- Groupe lourd

Numéro de déclaration d'activité

Il s'agit du numéro délivré par les services de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Nombre de site(s) rattaché(s) au numéro de déclaration d'activité

Indiquez le nombre d'établissement(s) concerné(s) par le numéro de déclaration d'activité

Je sous-traite une partie de mon activité :

Si oui, je communique une copie de mon contrat de sous-traitance à l'appui de ma demande.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Le contrat de sous-traitance

Je sous-traite une partie de mon activité :

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Le contrat de sous-traitance

Je fais appel à des enseignants dans le cadre d'une prestation de service et/ou de la sous-traitance

Cochez la mention applicable

- Oui

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certifica

Non

J'organise des formations financées en tout ou partie par une entreprise à destination de salarié(s)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

J'ai obtenu l'équivalence au label suivante :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Le label LA/QAE/03 délivré par SGS ICS

La certification AFAQ ISO 9001 : 2015 délivrée par AFNOR Certification

Les contreparties du label

Quelle(s) contreparties souhaitez-vous proposer ?

A l'issue de l'instruction de votre demande, si vous souhaitez :

- proposer le dispositif du permis à 1 euro par jour, une convention sera signée par les services de l'Etat
- proposer la formation B96, il vous appartiendra de demander une extension d'agrément auprès du service en charge de votre demande

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Le dispositif du permis à 1 euro par jour

La formation post-permis conducteurs novices

La formation B96

La formation de la levée du code 78

Obtention de la certification Qualiopi en complément du label

Quelle(s) contreparties souhaitez-vous proposer ?

A l'issue de l'instruction de votre demande, si vous souhaitez :

- proposer le dispositif du permis à 1 euro par jour, une convention sera signée par les services de l'Etat
- proposer la formation B96, il vous appartiendra de demander une extension d'agrément auprès du service en charge de votre demande

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Le dispositif du permis à 1 euro par jour

La formation post-permis conducteurs novices

La formation B96

La formation de la levée du code 78

L'équivalence au label

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation d'équivalence

Fournir l'attestation d'équivalence délivrée par SGS ou AFNOR.

Attention, la certification Qualiopi n'est pas recevable.

Si votre entreprise est composée de plusieurs établissements, merci de transmettre l'attestation reprenant l'ensemble des sites concernés par votre demande

La certification Qualiopi

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Organigramme nominatif et fonctionnel de l'établissement agréé

Fournir un organigramme nominatif et fonctionnel faisant apparaître les différents intervenants de l'école de conduite (exploitant, enseignant(s), référent(s)...).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Le dernier bilan pédagogique et financier

Fournir le dernier bilan pédagogique et financier retracant votre activité de l'année précédente. Ce document est identique à celui transmis à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) dans le cadre du contrôle de l'activité de formation.

Si vous n'avez pas encore participé à une campagne de "bilan pédagogique et financier", cette demande ne vous concerne pas.

Liste exhaustive des sites dépendant du numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité (NDA) avec mention du/des numéro(s) d'agrément, localisation du/des sites et enseigne(s)

Renseigner la liste des sites associés au numéro de déclaration d'activité, en précisant pour chacun : le numéro d'agrément, le numéro de SIRET et l'adresse.

Si aucun autre site n'est concerné, merci de le mentionner dans la zone de texte.

Cette liste peut également être fournie sous forme de pièce jointe à l'item suivant. Dans ce cas, veuillez l'indiquer dans la zone de texte.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Le cas échéant, joindre la pièce justificative reprenant la liste des sites dépendant du numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité (NDA)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Récépissé de déclaration d'activité

Fournir le document d'enregistrement délivré par la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

Les pièces à joindre

Explication

Cette rubrique vous permet de joindre les pièces justificatives et de préciser selon l'objet de votre demande, comment les informations exigées par le référentiel du label sont mises à disposition du public. Certaines doivent obligatoirement figurer sur le site internet, mais elles peuvent également être diffusées par d'autres modalités de communication.

Mon établissement propose exclusivement des formations groupe lourd ou est une association qui perçoit exclusivement des subventions publiques.

Cochez la mention applicable

- Oui

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certifica

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 1.1 - Souscrire à un dispositif de garantie financière en cours de validité et couvrant l'ensemble des élèves et des formations préparant aux différentes catégories de permis de conduire

L'attestation de garantie financière doit mentionner les informations que vous trouverez en modèle.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 1.2 - Exposer les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire , son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles présentant pour chaque catégorie enseignée notamment les enjeux de la formation (importance de la préparation au permis, compétences, sécurité routière), déroulement (étapes de la formation (théorique et pratique) conditions de passage de l'examen (documents à présenter, modalités pratiques des épreuves).

Adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 1.2

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 1.2

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 1.2
Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix en plus du lien URL.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communication en ligne (réseaux sociaux, newsletter...)
- Communication physique (affichage, flyers...)
- Communication directe (accueil en agence, e-mail...)
- Autres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information du sous-critère 1.2

Si vous avez choisi (en complément du lien URL) une autre modalité de mise à disposition de l'information, vous pouvez joindre une photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 1.3 - Etablir un règlement intérieur

Fournir un règlement intérieur clair et accessible, détaillant les règles de fonctionnement de l'école de conduite.

Adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 1.3

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 1.3

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 1.3
Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix en plus du lien URL.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communication en ligne (réseaux sociaux, newsletter...)
- Communication physique (affichage, flyers...)
- Communication directe (accueil en agence, e-mail...)
-

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certifica

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information du sous-critère 1.3

Si vous avez choisi (en complément du lien URL) une autre modalité de mise à disposition de l'information, vous pouvez joindre une photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 1.4 - Pour les formations deux-roues, préciser les formations proposées et les lieux où se déroule la formation

Ce sous-critère vous concerne si votre établissement dispense les formations deux roues : AM, A1, A2, A, ainsi que la conduite des véhicules de catégorie L5e.

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles et pour chaque formation, précisez notamment les informations suivantes :

- Où se trouve la piste utilisée (adresse ou description).
- Combien de temps faut-il pour s'y rendre depuis votre établissement.
- Les conditions pour utiliser la piste (horaires, accès, etc.).
- Les modalités d'accueil (exemple : présence d'un moniteur sur place).
- La disponibilité de la piste (jours et créneaux disponibles).

Adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 1.4

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 1.4

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 1.4
Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix en plus du lien URL.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communication en ligne (réseaux sociaux, newsletter...)
- Communication physique (affichage, flyers...)
- Communication directe (accueil en agence, e-mail...)
- Autres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information du sous-critère 1.4

Si vous avez choisi (en complément du lien URL) une autre modalité de mise à disposition de l'information, vous pouvez joindre une photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 1.5 - Etablir et rendre disponible un bilan annuel sur une année glissante apportant les informations suivantes :

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles présentant sur l'année glissante (12 derniers mois) les éléments suivants :

- Les taux de réussite en première et en deuxième présentation :

Par filière (AAC, traditionnelle) pour le permis B.

Hors circulation et en circulation pour les permis groupe lourd.

Hors circulation et en circulation pour les deux-roues.

- Le nombre moyen d'heures de formation pour ces taux de réussite (première et deuxième présentation).

Décrivez comment est mis à disposition le bilan annuel statistique (sous-critère 1.5)

Décrivez une ou plusieurs modalité(s) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 1.5 comme par exemple site internet, affichage dans le local, accueil en agence, e-mail etc.

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certifica

Si l'information est disponible sur le site ou la page internet, indiquez le lien URL précis.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information 1.5

Vous pouvez joindre un document illustrant la mise à disposition de l'information comme par exemple photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 1.6 - Promouvoir le rendez-vous post-permis pour les conducteurs novices.

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles promouvant le rendez-vous post-permis pour conducteurs novices, et comprenant par exemple les éléments suivants : enjeux du rendez-vous post-permis (développement des compétences des jeunes conducteurs, renforcer les comportements responsables), déroulement de la formation (contenu, objectifs pédagogiques, durée), modalités pratiques pour y participer (public concerné, modalités d'inscriptions).

Adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 1.6

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 1.6

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 1.6
Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix en plus du lien URL.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communication en ligne (réseaux sociaux, newsletter...)
- Communication physique (affichage, flyers...)
- Communication directe (accueil en agence, e-mail...)
- Autres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information 1.6

Si vous avez choisi (en complément du lien URL) une autre modalité de mise à disposition de l'information, vous pouvez joindre une photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 1.7 - Valoriser l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) et supervisée (CS)

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles valorisant l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC) et la Conduite Supervisée (CS), et comprenant par exemple les éléments suivants : enjeux de ces filières (acquisition d'une expérience de conduite plus approfondie, réduction du risque d'accident), déroulement et informations pratiques (modalités spécifiques, encadrement par un accompagnateur, etc.), conditions d'accès (conditions requises, documents nécessaires pour s'inscrire).

Adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 1.7

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 1.7

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 1.7

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certificat

Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix en plus du lien URL.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communication en ligne (réseaux sociaux, newsletter...)
- Communication physique (affichage, flyers...)
- Communication directe (accueil en agence, e-mail...)
- Autres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information du sous-critère 1.7

Si vous avez choisi (en complément du lien URL) une autre modalité de mise à disposition de l'information, vous pouvez joindre une photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Sous-critère 1.8 - Détenir et mettre à jour un site ou une page internet reprenant l'ensemble des informations devant être mises à disposition du public

Fournir le lien du site ou de la page internet de votre établissement.

Le site ou la page doit permettre une consultation accessible des informations par tous les utilisateurs.

L'ensemble des contenus doit être disponible en version imprimable, permettant à l'usager de conserver une copie papier si nécessaire.

Dans le cadre de l'audit administratif, fournir l'adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 1.6 (promotion du rendez-vous post-permis pour les conducteurs novices)

Le sous-critère 1.6 concerne la promotion du rendez-vous post-permis pour les conducteurs novices.

Dans le cadre de l'audit administratif, fournir l'adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 7.4 (modalités de traitement des réclamations de toutes les parties prenantes)

Le sous-critère 7.4 concerne les modalités de traitement des réclamations de toutes les parties prenantes.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 2.1 - Décrire les programme(s) détaillé(s) théorique ou pratique pour chaque formation

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles définissant les programmes détaillés des formations (tant théoriques que pratiques) dispensées par votre établissement, comprenant notamment les éléments suivants : enjeux des programmes détaillés (contenus et objectifs des formations), contenu des programmes (liste des thèmes abordés en cours théoriques, description des objectifs à atteindre à chaque étape de la formation pratique), références aux outils pédagogiques utilisés.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 2.2 - Décrire et formaliser le procédé d'évaluation utilisé au sein de l'école de conduite ou de l'association

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant le procédé d'évaluation utilisé au sein de votre établissement, et comprenant notamment les éléments suivants : modalités de la procédure d'évaluation, contenu et forme du procédé d'évaluation.

Fournir un compte rendu final de l'évaluation incluant le nom et le numéro d'autorisation d'enseigner de l'enseignant.

Adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 2.2

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certifica

Autres modalités de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 2.2

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 2.2.
Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix en plus du lien URL.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communication en ligne (réseaux sociaux, newsletter...)
- Communication physique (affichage, flyers...)
- Communication directe (accueil en agence, e-mail...)
- Autres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information du sous-critère 2.2

Si vous avez choisi (en complément du lien URL) une autre modalité de mise à disposition de l'information, vous pouvez joindre une photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 2.3 - Décrire et formaliser le procédé de positionnement utilisé au sein de l'établissement;

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant le procédé de positionnement de votre établissement (questionnaire, compte-rendu d'entretien...).

Ce ou ces documents présentent notamment la synthèse des besoins identifiés du bénéficiaire dans le cadre d'un projet professionnel (grilles d'analyse, diagnostics préalables, entretien d'admission...).

Adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 2.3

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 2.3

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 2.3.
Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix en plus du lien URL.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communication en ligne (réseaux sociaux, newsletter...)
- Communication physique (affichage, flyers...)
- Communication directe (accueil en agence, e-mail...)
- Autres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information du sous-critère 2.3

Si vous avez choisi (en complément du lien URL) une autre modalité de mise à disposition de l'information, vous pouvez joindre une photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 2.4 - Document(s) décrivant les modalités de la prise en compte du handicap

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités de prise en compte des situations de handicap, et comprenant notamment ses enjeux (assurer un accompagnement adapté aux besoins spécifiques, qu'ils soient pédagogiques, techniques ou humains).

Si votre établissement est spécialisé :

Description des moyens mis en place pour accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap,
Moyens pédagogiques (adaptations spécifiques).

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certificat

Moyens techniques (véhicules adaptés, logiciels spécifiques).

Moyens humains (formateurs spécialisés, personnel dédié).

Si votre établissement n'est pas spécialisé, description des solutions proposées :

Partenariats avec des écoles spécialisées.

Assistance aux élèves pour les orienter vers des structures adaptées.

Adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 2.4

Autres modalités de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 2.4

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 2.4

Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix en plus du lien URL.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communication en ligne (réseaux sociaux, newsletter...)
- Communication physique (affichage, flyers...)
- Communication directe (accueil en agence, e-mail...)
- Autres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information du sous-critère 2.4

Si vous avez choisi (en complément du lien URL) une autre modalité de mise à disposition de l'information, vous pouvez joindre une photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 2.5 - Réaliser des proposition(s) détaillée(s) et chiffrée(s) des formations dispensées au sein de votre établissement

Fournir un ou plusieurs documents (à partir d'un panel de trois élèves, si possible à des formations différentes), permettant de justifier de l'existence de propositions détaillées et chiffrées des formations notamment au regard de l'évaluation.

Cette proposition prend, par exemple, la forme d'une estimation financière.

Le ou les documents détaillent les modalités de soumission d'une proposition chiffrée aux élèves, comprenant notamment les éléments suivants : contenu de la proposition (description détaillée de la formation proposée basée sur l'évaluation préalable de l'élève), contenu pédagogique (cours théoriques, pratiques, supports inclus), coût unitaire des prestations obligatoires et complémentaires éventuelles en cas de dépassement (exemple : heures supplémentaires, examens complémentaires).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 3.1 - Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles détaillant les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques (horaires, distanciel, présentiel, local etc) comprenant notamment les éléments suivants : enjeux des modalités d'organisation (permettre aux élèves de s'organiser efficacement en fonction des horaires et des formats disponibles) et information transparente sur les options pédagogiques proposées (présentiel, distanciel, cours collectifs, etc.), informations sur les lieux de formation (locaux, plateformes en ligne), cours thématiques spécifiques (si proposés).

Adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 3.1

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 3.1

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 3.1

Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix en plus du lien URL.

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certificat

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communication en ligne (réseaux sociaux, newsletter...)
- Communication physique (affichage, flyers...)
- Communication directe (accueil en agence, e-mail...)
- Autres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information du sous-critère 3.1

Si vous avez choisi (en complément du lien URL) une autre modalité de mise à disposition de l'information, vous pouvez joindre une photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 3.2 - Organiser le suivi pédagogique des élèves et, le cas échéant, y associer les tiers légitimes (financeurs, parents, représentants légaux, etc).

Fournir un document ou des documents permettant de s'assurer qu'un suivi pédagogique est réalisé : portail pédagogique de l'auto-école, une fiche de suivi ou toutes autres modalités de suivi mises en œuvre par votre établissement.

Le cas échéant, démontrer comment les tiers légitimes (financeurs, parents, représentants légaux, etc) y sont associés.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 3.3 - Procéder à des évaluations en cours et en fin de formation.

Fournir un ou plusieurs document(s) permettant de :

- présenter des outil(s) d'évaluation des acquis en cours et en fin de formation (trois élèves) ;
- présenter les outil(s) d'auto-évaluation à la disposition des élèves.
- vérifier, l'existence d'attestation de formation pour celles ne débouchant pas sur un examen du permis de conduire (si ces formations sont proposées par votre établissement).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 3.4 - Établir une procédure permettant de favoriser l'engagement des élèves et de prévenir les abandons.

Fournir un ou plusieurs documents présentant :

-les outil(s) permettant de favoriser l'engagement des élèves (exemples : suivi des connexions internet, planning prévisionnel, engagement de l'élève, émargement, etc).

- les outil(s) permettant de suivre la traçabilité des abandons (exemple : motif, etc).

- présentant les outil(s) permettant de prévenir les abandons (exemples : suivi de la formation, relance téléphonique, internet, etc) dès lors que les élèves sont absents pendant trois mois.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 3.5 - Mettre en place des modalités de suivi pour les formations financées en tout ou partie par une entreprise à destination de salarié(s).

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités de suivi mises en œuvre pour les formations financées, en tout ou partie, par une entreprise à destination de salariés (présentation des outils ou moyens permettant de maintenir un lien régulier entre l'école de conduite, l'entreprise et l'élève).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 3.5 - Mettre en place des modalités de suivi pour les formations financées en tout ou partie par une entreprise à destination de salarié(s).

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités de suivi mises en œuvre pour les formations financées, en tout ou partie, par une entreprise à destination de salariés (présentation des outils ou moyens permettant de maintenir un lien régulier entre l'école de conduite, l'entreprise et l'élève).

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certifica

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 4.1 - Disposer de moyens pédagogiques en adéquation avec l'offre de formation.

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les moyens pédagogiques mis à disposition pour l'offre de formation, comprenant notamment les éléments suivants : moyens pédagogiques tels que : Véhicules adaptés aux différentes catégories de permis.

Simulateurs de conduite.

Ordinateurs, tablettes, ou tout autre matériel numérique.

Accès internet pour les formations en ligne.

Supports pédagogiques (DVD, ouvrages, fiches thématiques).

Description des infrastructures associées (locaux, espaces dédiés à la pratique et à la théorie).

Nombre et qualification des enseignants.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 4.2 - Établir une liste à jour des enseignants et la mettre à disposition des élèves.

Fournir un document clair et accessible contenant une liste à jour des enseignants (prénom et initiale du nom de chaque enseignant et numéro de l'autorisation d'enseigner).

Ce document peut prendre la forme d'un organigramme nominatif et fonctionnel.

Décrivez comment est mise à disposition du public la liste des enseignants (sous-critère 4.2)

Décrivez une ou plusieurs modalité(s) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 4.2 comme par exemple site internet, affichage dans le local, accueil en agence, e-mail etc.

Si l'information est disponible sur le site ou la page internet, indiquez le lien URL précis.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information

Vous pouvez joindre un document illustrant la mise à disposition de l'information comme par exemple photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 4.3 - Désigner un ou des référent(s) pédagogique(s), une ou des personne(s) chargée(s) des relations avec les élèves, et un ou plusieurs référent(s) handicap

Fournir un document clair et accessible désignant les référents pédagogiques, les personnes en charge des relations avec les élèves, et les référents handicap.

- Référent(s) pédagogique(s) :

Qualifications pédagogiques (diplômes, expériences dans l'enseignement).

- Personne(s) chargée(s) des relations avec les élèves :

Rôle et responsabilités dans la gestion des demandes ou besoins des élèves.

- Référent(s) handicap

Ce document peut prendre la forme d'un organigramme nominatif et fonctionnel.

Décrivez comment est mise à disposition du public la désignation des référents (sous-critère 4.3)

Décrivez une ou plusieurs modalité(s) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 4.3 comme par exemple site internet, affichage dans le local, accueil en agence, e-mail etc.

Si l'information est disponible sur le site ou la page internet, indiquez le lien URL précis.

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certificat

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information comme par exemple photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Vous pouvez joindre un document illustrant la mise à disposition de l'information comme par exemple photo du local, du classeur ou tout autre élément pertinent que vous souhaitez communiquer.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 5.1 - Mettre en place la formation continue des enseignants de la conduite et de la sécurité routière par tous les moyens disponibles et répondant aux critères de la formation professionnelle tels que définis à l'article R. 6316-1 du code du travail.

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités de mise en place de la formation continue des enseignants de la conduite et de la sécurité routière, comprenant notamment les éléments suivants :

Plan de compétences (élaboration d'un plan de compétences dédié aux enseignants, détaillant les besoins en développement professionnel identifiés, les actions de formation continue prévues (internes ou externes)).

Pour les formations réalisées par un organisme externe : collecte et archivage des copies des attestations de formation délivrées par l'organisme de formation externe (avec description des formations suivies)

Pour les formations réalisées en interne (programme(s) détaillé(s) des sessions de formation, feuilles d'émargement signées par les participants, durée et contenu des formations et éventuelles évaluations réalisées à l'issue des sessions).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 5.2 - Mettre en place un suivi des formations continues des enseignants recrutés dans le cadre d'une prestation de service et/ou de la sous-traitance

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités de suivi des formations continues des enseignants recrutés dans le cadre d'une prestation de service et/ou de la sous-traitance, comprenant notamment les éléments suivants : modalités de suivi des formations continues (description des processus mis en place pour assurer le suivi des formations continues des enseignants), attestations ou preuves de formation.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 5.2 - Mettre en place un suivi des formations continues des enseignants recrutés dans le cadre d'une prestation de service et/ou de la sous-traitance

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités de suivi des formations continues des enseignants recrutés dans le cadre d'une prestation de service et/ou de la sous-traitance, comprenant notamment les éléments suivants : modalités de suivi des formations continues (description des processus mis en place pour assurer le suivi des formations continues des enseignants), attestations ou preuves de formation.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 5.3 - Faire accompagner l'élève par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière ou par un stagiaire en formation préparatoire au titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière ou par le référent pédagogique désigné au sous-critère 4.3. Garantir la mise en œuvre des moyens permettant d'assurer un bon déroulement des examens comme exposé au sous-critère 1.2.

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités d'accompagnement des élèves aux examens pratiques du permis de conduire ainsi que les moyens mis en œuvre pour garantir le bon déroulement de ces examens

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 6.1 - Mettre en place une veille sur les évolutions réglementaires, sur les évolutions des compétences, des métiers dans le secteur de l'éducation routière, et sur les évolutions pédagogiques et technologiques applicables dans le champ des écoles de conduite et des associations.

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant la mise en place de veilles :

- sur les évolutions réglementaires liées au code de la route,
(abonnements à des newsletters ou revues professionnelles, consultations régulières de sources fiables comme Légifrance, participation à des congrès ou webinaires thématiques, adhésion à une organisation professionnelle...).
- sur les évolutions des compétences, des métiers dans le secteur de l'éducation routière,
(participation à des salons, congrès ou conférences, suivi des publications de revues spécialisées...)

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certificat
- sur les évolutions pédagogiques et technologiques applicables dans le champ des écoles de conduite et des associations.
(abonnements à des revues sur les technologies éducatives, participation à des formations, séminaires ou démonstrations).

Décrivez comment les veilles sont mises à la disposition du personnel (sous-critère 6.1)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information du sous-critère 6.1

Vous pouvez joindre un document illustrant la mise à disposition de l'information comme par exemple documentation accessible dans le local ou encore copies d'écran des abonnements etc.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 6.2 - Dans le cadre de la sous-traitance, décrire les modalités mises en place pour s'assurer du respect de la conformité au référentiel.

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités de la sous-traitance mises en place pour garantir la conformité au référentiel

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 7.1 - Utiliser un site ou une page internet pour mesurer la satisfaction des élèves par des avis certifiés par un organisme tiers indépendant. À défaut, établir un questionnaire de satisfaction reprenant les mêmes thématiques et le remettre à tous les élèves.

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités de recueil de la satisfaction des élèves, comprenant notamment les éléments suivants :

Utilisation d'un site ou d'une page internet d'avis certifiés (collecte d'avis par un organisme tiers indépendant).

Avis portant sur les thématiques suivantes :

Dispositifs d'accueil.

Information sur l'offre de formation.

Moyens pédagogiques mis à disposition.

Disponibilité de l'équipe pédagogique.

Tout autre élément répondant aux critères de qualité.

À défaut, mise en place d'un questionnaire de satisfaction :

Questionnaire papier ou dématérialisé reprenant notamment les thématiques mentionnées.

Adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 7.1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 7.2 - Mettre en place des modalités de recueil des appréciations des financeurs et de l'équipe pédagogique.

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités de recueil des appréciations des financeurs et de l'équipe pédagogique, comprenant notamment les éléments suivants :

Modalités de recueil des appréciations :

Mise en place d'un outil permettant de recueillir les retours des financeurs sur la qualité des prestations financées, la satisfaction globale par rapport aux objectifs définis.

Mise en place d'un outil permettant aux membres de l'équipe pédagogique de partager leurs appréciations sur l'organisation et la coordination des formations, les outils pédagogiques et les moyens mis à disposition, les axes d'amélioration identifiés.

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certifica

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 7.3 - Exploiter les avis certifiés par un organisme tiers indépendant, recueillis de manière électronique, des élèves ou à défaut le questionnaire de satisfaction et mettre en place un processus d'amélioration continue.

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités d'exploitation des avis certifiés des élèves ou, à défaut, des questionnaires de satisfaction, comprenant notamment les éléments suivants :

Modalités de recueil et d'exploitation des avis : causes de satisfaction, causes d'insatisfaction et causes éventuelles d'abandon.

Exploitation des avis et analyse des retours pour identifier :

Les points forts des prestations (dispositifs d'accueil, moyens pédagogiques, etc.).

Les points à améliorer (organisation, disponibilité de l'équipe pédagogique, etc.).

Les raisons d'abandon ou de mécontentement.

Rendre les avis disponibles sur demande des élèves, via supports papier ou dématérialisés.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- SOUS-CRITERE 7.4 - Décrire les modalités de traitement des réclamations de toutes les parties prenantes.

Fournir un document ou des documents clairs et accessibles décrivant les modalités de traitement des réclamations de toutes les parties prenantes, comprenant notamment les éléments suivants :

Mise à disposition des moyens accessibles pour le dépôt des réclamations, tels que formulaire en ligne via le site internet, boîte de réception physique ou électronique, cahier des réclamations disponible dans les locaux.

Traitement des réclamations :

Procédure clairement définie pour la gestion des réclamations, incluant par exemple : Accusé de réception systématique à l'expéditeur, délai de réponse initiale, délai de traitement complet.

Suivi et traçabilité des réclamations (journal des réclamations, historique des actions).

Adresse précise du site ou de la page hypertexte (lien URL) présentant le sous-critère 7.4

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 7.4

Autres modalités (facultatif) de mise à disposition des informations prévues par le sous-critère 7.4

Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix en plus du lien URL.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communication en ligne (réseaux sociaux, newsletter...)
- Communication physique (affichage, flyers...)
- Communication directe (accueil en agence, e-mail...)
- Autres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative illustrant la mise à disposition de l'information du sous-critère 7.4

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce(s) complémentaire(s) libre(s)

Si vous souhaitez joindre une pièce ou tout autre document complémentaire : vous pouvez utiliser cette rubrique.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce(s) complémentaire(s) libre(s)

Engagements

Avertissement

Tout usage ou falsification de documents est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Article 441-7 du code pénal : "Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. (...)"

Toute adhésion au label obtenue dans de telles conditions sera annulée.

J'atteste qu'à la date de la démarche je n'ai pas conclu un contrat de certification avec un autre organisme certificateur pour la catégorie d'actions de formation sollicitée ni fait l'objet d'un refus ou d'un retrait de certification de moins de trois mois sur cette catégorie.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage sur l'honneur à répondre aux sous-critères cités ci-dessous. Aucun justificatif n'est demandé à ce stade. Les vérifications d'usage seront réalisées lors de l'audit initial sur site. Lors de cet audit, l'auditeur identifiera également les sous-critères éventuellement non concernés par les activités ou les spécificités de votre établissement.

Les sous-critères concernés sont :

- Transmettre chaque année une attestation annuelle à jour de garantie financière (cf. sous-critère 1.1).
- Établir et rendre disponible, à toute personne en faisant la demande, un bilan annuel sur une année glissante, apportant les informations suivantes (taux de réussite par catégorie en première et deuxième présentation : par filière (AAC, traditionnelle) pour la catégorie B ; hors circulation et en circulation pour le groupe lourd ; hors circulation et en circulation pour les deux roues et le nombre moyen d'heures de formation correspondant aux taux de réussite en première et en deuxième présentation) (cf. sous-critère 1.5).
- Promouvoir le rendez-vous post-permis pour les conducteurs novices (cf. sous-critère 1.6).
- Soumettre à l'élève une proposition détaillée et chiffrée de la formation proposée, faisant apparaître le contenu de l'offre sur la base de l'évaluation, réalisée préalablement, et les coûts unitaires de chaque prestation complémentaire en cas de nécessité de dépassement de cette offre (cf. sous-critère 2.3).
- Établir une procédure permettant de favoriser l'engagement des élèves, de prévenir des abandons (cf. sous-critère 3.4).
- Mettre en place des modalités de suivi avec l'entreprise finançant tout ou partie de la formation (cf. sous-critère 3.5).
- Disposer de moyens pédagogiques en adéquation avec l'offre de formation. (cf. sous-critère 4.1).
- Mettre en place la formation continue des enseignants de la conduite et de la sécurité routière par tous les moyens disponibles et répondant aux critères de la formation professionnelle tels que définis à l'article R. 6316-1 du code du travail (cf. sous-critère 5.1).
- Mettre en place un suivi des formations des enseignants lorsqu'il est fait appel à un sous-traitant (cf. sous-critère 5.2).
- Faire accompagner l'élève par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, par un stagiaire en formation préparatoire au titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, par le référent pédagogique, titulaire de la catégorie du permis de conduire concernée, à chaque présentation à l'examen pratique, sauf circonstance dûment justifiée et s'assurer du bon déroulement des examens (cf. sous-critère 5.3)
- Mettre en place une veille sur les évolutions réglementaires liées au code de la route, sur les évolutions des compétences, des métiers dans le secteur de l'éducation routière et sur les évolutions pédagogiques et technologiques applicables dans le champ des écoles de conduite et des associations et les diffuser au personnel (cf. sous-critère 6.1).
- Décrire les modalités mises en place pour s'assurer du respect du présent référentiel lorsqu'il est fait appel à un sous-traitant (cf. sous-critère 6.2).
- Mettre en place un recueil des appréciations des financeurs et de l'équipe pédagogique (cf. sous-critère 7.2).
- Exploiter les avis certifiés par un organisme tiers indépendant, recueillis de manière électronique, des élèves ou à défaut le questionnaire de satisfaction et mettre en place un processus d'amélioration continue. Rendre disponible, auprès des élèves qui en font la demande, les avis rendus (cf. sous-critère 7.3).
- Décrire les modalités de traitement des réclamations de toutes les parties prenantes (cf. sous-critère 7.4 – Annexe 1).

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certificat

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dans le cadre de la candidature au label « qualité des formations au sein des écoles de conduite », je m'engage à fournir au service départemental en charge de l'éducation routière, l'ensemble des documents nécessaires à l'examen de ma demande.

En cas d'attribution du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite », je m'engage à :

- autoriser le ministère de l'intérieur à publier sur le site Internet de la délégation à la sécurité routière les coordonnées de mon établissement / association
- respecter le guide du label.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dans le cadre de l'audit de surveillance du label "qualité des formations au sein des écoles de conduite ", je m'engage à faciliter l'audit. Si le service départemental en charge de l'éducation routière l'estime nécessaire, un audit complémentaire sur site peut être organisé.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dans le cadre de la demande de renouvellement du label " qualité des formations au sein des écoles de conduite ", je m'engage à fournir au service départemental en charge de l'éducation routière, l'ensemble des documents nécessaires à l'examen de ma demande.

En cas de renouvellement du label, je m'engage à :

- faciliter les audits ;
- autoriser le ministère en charge de la sécurité routière à publier sur son site internet les coordonnées de mon établissement/association ;
- respecter les exigences du label ;
- respecter l'utilisation du logo du label " qualité des formations au sein des écoles de conduite " conformément à la réglementation en vigueur ;
- informer le ministère en charge de la sécurité routière de tout changement de situation.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à fournir au service départemental en charge de l'éducation routière, l'ensemble des documents nécessaires à l'examen de ma demande.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dans le cadre de la demande d'adhésion au label " qualité des formations au sein des écoles de conduite " et en complément à la certification Qualiopi, je m'engage à fournir au service départemental en charge de l'éducation routière, l'ensemble des documents nécessaires à l'examen de ma demande.

En cas d'attribution du label et de la certification Qualiopi, je m'engage à :

- faciliter les audits ;
- autoriser le ministère en charge de la sécurité routière à publier sur le site internet de la sécurité routière les coordonnées de mon établissement/association ;
- respecter les exigences du label ;
- respecter l'utilisation du logo du label " qualité des formations au sein des écoles de conduite " et, le cas échéant, du logo Qualiopi conformément à la réglementation en vigueur ;
- autoriser le ministère en charge de la sécurité routière à transmettre au ministère en charge de la formation professionnelle les coordonnées de mon établissement dès lors que je dispose d'un numéro de déclaration d'activité et

Démarche numérique - Label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" et certification de la certification Qualiopi :

- respecter les exigences de la certification Qualiopi et son périmètre restreint à l'enseignement de la conduite ;
- informer le service départemental en charge de l'éducation routière de tout changement de situation.

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Dans le cadre de la demande de renouvellement au label " qualité des formations au sein des écoles de conduite " et de la certification Qualiopi, le titulaire de l'agrément préfectoral, cité ci-dessus, s'engage à faciliter l'audit de renouvellement au sein de son établissement.

En cas de renouvellement du label et de la certification Qualiopi en complément, je m'engage à :

- faciliter les audits ;
- autoriser le ministère de l'intérieur à publier sur le site internet de sécurité routière les coordonnées de mon établissement/association ;
- respecter les exigences du label ;
- respecter l'utilisation du logo du label " qualité des formations au sein des écoles de conduite " et du logo " Qualiopi " conformément à la réglementation en vigueur ;
- autoriser le ministère de l'intérieur à transmettre au ministère chargé de la formation professionnelle les coordonnées de mon établissement dès lors que je dispose d'un numéro de déclaration d'activité et de la certification " Qualiopi " ;
- respecter les exigences de la certification Qualiopi et son périmètre restreint à l'enseignement de la conduite ;
- informer le ministère en charge de la sécurité routière de tout changement de situation.

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Dans le cadre de l'audit de surveillance du label " qualité des formations au sein des écoles de conduite " et de la certification Qualiopi, je m'engage à faciliter l'audit. Si le service départemental en charge de l'éducation routière l'estime nécessaire, un audit complémentaire sur site peut être organisé.

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Je certifie sur l'honneur que toutes les informations sont correctes

Cochez la mention applicable

 Oui Non

J'ai pris connaissance de l'arrêté du 26 février 2018 modifié relatif au label qualité des formations au sein des écoles de conduite et de ses annexes

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036658564/>

Cochez la mention applicable

 Oui Non

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse déclaration

Cochez la mention applicable

 Oui Non